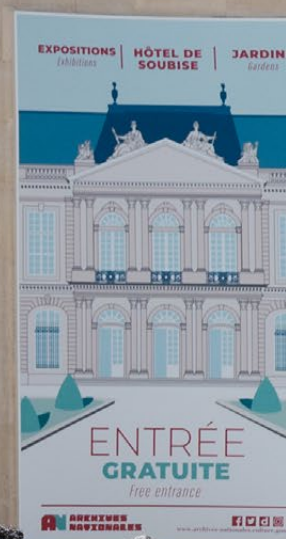


n° 86 • été 2021 • gratuit

PARIS

info seniors

PROFITEZ
DE VOTRE **ÉTÉ**
DÉCONFINÉ!



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

• sommaire

• 2 > 7 • ACTUALITÉS |

• 8 > 10 • DOSSIER |

• 11 • VIVRE ENSEMBLE |



© Emilie Chaix / Ville de Paris

Vélib' : un nouveau tarif préférentiel pour les seniors

AFIN D'ENCOURAGER DAVANTAGE le partage des vélos et d'inciter à choisir son vélo en fonction de ses besoins (avec des Vélib' électriques adaptés aux trajets longs et des Vélib' mécaniques pour les trajets courts), Vélib' Métropole fait évoluer ses tarifs à compter du 1^{er} août 2021.

Parmi ces évolutions, un nouveau tarif pour les seniors Parisiens et métropolitains de 60 ans et plus.

- **l'abonnement V-Plus** (pour les usager-es de vélos mécaniques) est proposé à 2,30 € par mois ou 27,60 € par an (contre 3,10 € mensuels et 37,20 € annuels au tarif normal)
- **l'abonnement V-Max** (pour les usagers de vélos électriques et mécaniques) vous reviendra à 85,20 € par an (contre 99,60 € au tarif normal). Pour en profiter, il vous suffit de joindre une pièce d'identité (CNI, passeport...) au moment de votre souscription au service Vélib'.

• **infos:** www.velib-metropole.fr

Stationnement: le ticket virtuel Handi pour la gratuité des places

CONFORMÉMENT À LA LOI, et depuis le 8 mars 2021, les détenteur-rices d'une carte mobilité inclusion stationnement (CMI-S) ou d'une CES/CSPH en cours de validité bénéficient de la gratuité du stationnement payant de surface (tout public). Pour que cette gratuité soit prise en compte lors des contrôles, **le véhicule concerné doit impérativement disposer d'un ticket virtuel Handi.**

Il permet aux personnes en situation de handicap titulaires d'une CMI-S ou d'une CES/CSPH valide de bénéficier de la gratuité du stationnement si elles ont fait référencer leur véhicule dans la base Handi'Stat.

L'activation du ticket virtuel Handi s'effectue :

- automatiquement pour les véhicules personnels ou véhicules de fonction des résident-es parisien-nes référencé-es dans Handi'Stat, sans autre action de votre part après la validation du référencement,
- par la prise d'un ticket virtuel Handi pour les usager-es non référencé-es dans Handi'Stat, sur les applications mobiles, leurs serveurs vocaux (tarif Handi) et sur horodateur (tarif n° 6 Handi). Aucun montant ne sera facturé.

- ▷ **Le véhicule d'un-e accompagnant-e régulier-e** (ascendant-e direct, descendant-e direct, conjoint-e, concubin-e ou pacsé-e) conduisant le-la bénéficiaire peut également être référencé, mais un seul référencement de véhicule est attribué par demande.
- ▷ Le ticket virtuel Handi'Stat doit être pris **du lundi au samedi, de 9 h à 20 h**, hors jours fériés, y compris au mois d'août (pas d'exonération lors des épisodes de pollution). Il est valable 24 h.



Un nouveau lieu d'entraide pour étudiant-es et seniors

POUR VENIR EN AIDE AUX ÉTUDIANT-ES ET AU SENIORS, la Ville de Paris a ouvert depuis avril une nouvelle antenne de la Maison des initiatives étudiantes (MIE). Ce lieu solidaire installé rue de Douai (9^e), propose de l'aide alimentaire, des produits d'hygiène et du soutien psychologique. Les distributions, assurées par les Restos du Cœur, concernent également les personnes de plus de 65 ans, et ce, afin de favoriser les échanges intergénérationnels. L'espace d'accueil et d'échanges dispose aussi d'un point wifi, de boissons chaudes et d'ordinateurs.



- **infos:** Espace d'accueil et d'aide alimentaire • 46, rue de Douai 75009 Paris
- Les vendredis de 15 h à 20 h et les samedis de 11 h à 14 h
- Inscription pour les distributions alimentaires: inscription-douai@restosducoeur75.org (Venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou d'hébergement.)

© Joséphine Brueder/Ville de Paris

Fortes chaleurs: inscrivez-vous à Reflex

Vous avez des problèmes de santé ou vous êtes seul-e durant l'été, la Ville de Paris met en place un dispositif d'aide et d'accompagnement personnalisé en direction des Parisien-nes les plus fragiles face aux fortes chaleurs estivales.

→ À qui s'adresse le dispositif?

- Aux personnes âgées de 65 ans et plus.
- Aux personnes en situation de handicap.

→ Pourquoi vous inscrire?

- Pour que vos données, renseignées sur le registre nominatif, puissent être communiquées au Préfet de police en cas de déclenchement du plan canicule. Ainsi, vous pourrez être contacté-e, en toute confidentialité, par les agent-es mandaté-es de la Ville de Paris pour s'assurer que tout va bien.
- En cas de problème, une solution d'aide pourra être envisagée avec vous.
- Cette inscription vous permet également de recevoir des messages de prévention pour d'autres événements exceptionnels ou climatiques : épidémies (grippe, coronavirus), crue de la Seine... et vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

→ Comment s'inscrire?

- En appelant le 3975 (appel gratuit).
- En remplissant le bulletin Reflex que vous trouverez en dernière page de ce numéro.
- En remplissant le bulletin mis en ligne sur <https://www.paris.fr/reflex>
- Pensez à bien préciser vos dates ou

périodes d'absence de votre domicile en juin, juillet, août et septembre. Si ces dates changent, n'oubliez pas de le signaler en appelant le 3975.



© Joséphine Brueder/Ville de Paris

→ Quelles sont les précautions à prendre avant l'été?

⇒ Chez vous :

- Assurez-vous du bon fonctionnement de vos appareils ménagers.
- Procurez-vous un ventilateur.
- Vérifiez que vos volets ferment bien, que vos stores fonctionnent bien et que vos rideaux isolent bien des rayons du soleil

⇒ À l'extérieur :

- Repérez les endroits climatisés ou frais proches de chez vous.

→ Si vous êtes seul-e une partie de l'été :

- Informez vos voisins.
- Votre gardien-ne pour qu'il ou elle prenne régulièrement de vos nouvelles.
- Transmettez-leur les coordonnées d'une personne à prévenir.

Si vous suivez un traitement ou un régime, demandez conseil à votre médecin pour savoir ce que vous devez faire en cas de canicule. Votre pharmacien-ne peut également vous informer.

→ Adoptez les bons réflexes en cas de canicule!

- Mouillez votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.
- Maintenez votre domicile à l'abri de la chaleur en fermant les volets/stores le jour.
- Mangez normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Buvez environ 1,5 l d'eau par jour et ne pas consommer d'alcool.
- Donnez des nouvelles à votre entourage.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

En cas d'urgence, appelez le 115!

L'été, gare aux arnaques!

L'APÉRIODE ESTIVALE est propice aux arnaques et escroqueries dont les personnes âgées sont des cibles de choix. Quelques conseils pour les éviter.

→ Au domicile

- Équiper la porte d'un entrebâilleur.
- Ne pas laisser entrer d'inconnus sans avoir exigé une carte professionnelle, même s'ils portent un uniforme : en cas de refus ou de doute, ne pas laisser la personne pénétrer à votre domicile.
- En cas de comportement suspect, composez le 17.

→ Au téléphone

- Gare aux numéros surtaxés : numéros à 10 chiffres débutant par 081, 082 ou 089, les numéros à 6 chiffres commençant par 118, les numéros à 4 chiffres débutant par 1 ou 3.
- Méfiez-vous des appels trop vite raccrochés si vous ne connaissez pas le numéro d'appel (avec pour objectif de vous faire rappeler).
- Faites attention aux messages vocaux ou SMS vous indiquant que vous avez remporté un gain.

- Ne transmettez pas d'informations confidentielles à un opérateur sans être certain-e de son identité.

→ Sur internet

- Supprimer tous les e-mails louches, ne jamais communiquer ses coordonnées et mots de passe.
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire qui vous demande vos identifiants de connexion de votre compte en ligne ou vos coordonnées bancaires.
- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu et faites régulièrement des mises à jour.
- Réalisez des achats uniquement sur des sites de confiance dont l'adresse au moment de la transaction commence par « https » et où il y a une icône de cadenas 🔒.
- **Vous souhaitez vous initier à internet et aux nouvelles technologies ?** Des ateliers d'initiation sont proposés par le CASVP (dans les clubs seniors et les CASVP d'arrondissement), par les Espaces publics numériques (EPN) de la Ville de Paris, et dans certaines bibliothèques municipales. **+ Infos : Paris.fr**

Vaccination contre le Covid-19: Où? Quand? Comment?

Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent désormais se faire vacciner sans condition dans les centres de vaccination. Retrouvez sur cette page toutes les informations.

Qui peut se faire vacciner?

- Les personnes âgées de 18 ans et plus.
- Les personnes vulnérables âgées de 16 ans et plus à très haut risque souffrant de formes graves (telles que mentionnées par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale).
- Les personnes âgées de 16 ans et plus vivant dans le même foyer qu'une personne sévèrement immunodéprimée, enfant ou adulte (transplantés d'organes solides, transplantés récents de moelle osseuse, patients dialysés, patients atteints de maladies auto-immunes sous traitement immunosuppresseur fort de type anti-CD20 ou anti-métabolites); sur la base d'un certificat médical du médecin de la personne immunodéprimée.
- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.

La vaccination est également ouverte aux professionnel·les du secteur de la santé et du secteur médico-social, aux professionnel·les, de tout âge, considérés comme les plus exposés et aux personnes amenées à participer aux opérations électorales dans le cadre des élections régionales et départementales à venir. La Ville de Paris mobilise tous les moyens nécessaires pour mener à bien et à son terme la vaccination des Parisiennes et des Parisiens.

Où se faire vacciner?

La Ville de Paris dispose de différents dispositifs de vaccination en fonction des publics concernés :

→ Dans les 27 centres de vaccination

Les centres de vaccination sont accessibles uniquement sur rendez-vous en fonction de l'arrivée progressive des doses de vaccins fournies par le gouvernement.



→ Un vaccinodrome Porte de Versailles

La brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, la Préfecture de Police, l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France, en collaboration avec la Ville de Paris et la Croix-Rouge française, ont ouvert, dès le 5 mai, un vaccinodrome, au sein du parc des expositions de la Porte de Versailles. Le centre de vaccination est situé 1 place de la porte de Versailles (15^e), hall 5A

→ Moyens de transport :

- Métro : Porte de Versailles (ligne 12)
- Bus : Porte De Versailles (ligne 80), Vaugirard - Croix-Nivert (lignes 39 et 80)
- Tramway T2 et T3a
- Parc de stationnement de la Porte de Versailles • 40 ter boulevard Victor Paris 15

→auprès des professionnel·les de santé

Chez un pharmacien ou un médecin de ville sur prescription médicale (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail) pour les

publics âgés de 55 ans et plus éligibles aux vaccins AstraZeneca et Janssen (Johnson et Johnson).

Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner?

Le plus simple, pour les personnes qui le peuvent, est de prendre rendez-vous sur internet, en se rendant sur la plateforme mise en place par le gouvernement : www.sante.fr

Chaque centre de vaccination propose sur Doctolib des plages de rendez-vous une fois qu'ils connaissent le nombre exact de doses dont ils disposent. Vous pouvez prendre rendez-vous dans le centre de vaccination de votre choix, y compris hors de Paris.

Si vous n'êtes pas autonomes sur internet, vous pouvez appeler le 39 75 (coût d'un appel local), numéro d'information unique de la Ville de Paris. Les opérateurs prennent alors directement rendez-vous pour vous sur la plateforme. Les équipes du 3975 sont mobilisées de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi.

Pour toute question médicale sur le vaccin, vous êtes invité·es à consulter votre médecin traitant.

Gestes barrière et mesures d'hygiène: tous·tes concentré·es, tous·tes concerné·es

Malgré l'étendue de la campagne de vaccination contre le Covid-19 et la réouverture progressive de nombreux lieux de vie, chacun·e reste concerné·e par les consignes sanitaires pour limiter les risques de contagion. Rappel des consignes de santé publique, qu'il est impératif de continuer à respecter.

→ Dès que vous sortez de chez vous, adoptez des gestes simples:

- Lavez-vous les mains régulièrement et minutieusement (voir schéma ci-contre).
- Utilisez des mouchoirs à usage unique.
- Toussez et éternuez dans votre coude.
- Évitez les poignées de main et les embrassades.
- Respectez une distance de deux mètres entre deux personnes (dans une file d'attente, lorsque vous êtes assis, dans une réunion...).
- Portez un masque respectant une norme de filtration élevée, c'est-à-dire soit en tissu de catégorie 1 (Afnor), soit de type chirurgical.
- Évitez les rassemblements : les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits en extérieur, excepté pour les manifestations déclarées ainsi que dans certains autres cas (familles nombreuses, sport en extérieur).
- De façon générale, évitez de manger et de boire avec des personnes autres que celles de votre foyer.

→ À la maison :

- Nettoyez régulièrement les surfaces touchées (poignées, interrupteurs, tables, etc.) avec une solution lavante ou de l'eau de javel.
- Aérez régulièrement, plusieurs fois par jour.
- Et encore une fois, lavez-vous les mains régulièrement !

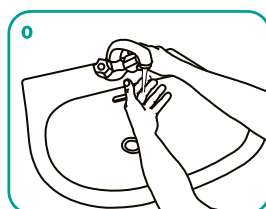
En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer

- ▶ Restez chez vous, ne vous déplacez pas chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital
- ▶ Appelez votre médecin
- ▶ Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le Samu (15)

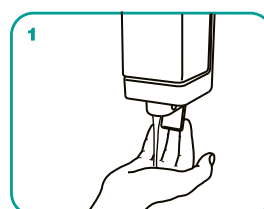
Comment se laver les mains?



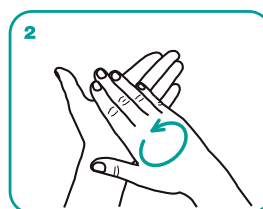
Durée totale : 30 secondes



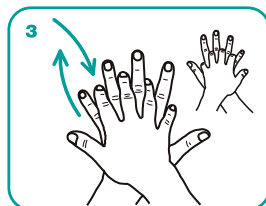
Mouiller les mains abondamment



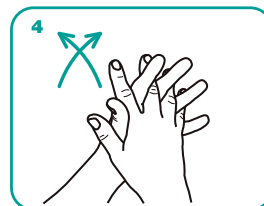
Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



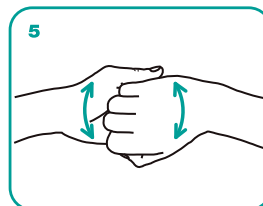
Paume contre paume par mouvement de rotation,



le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



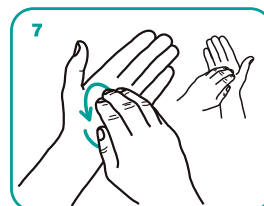
les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



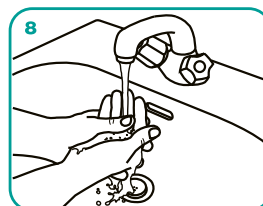
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



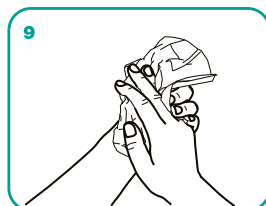
le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



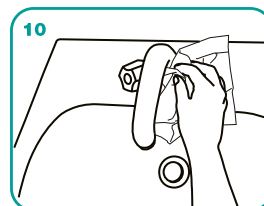
la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



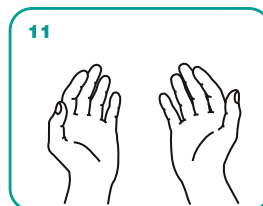
Rincer les mains à l'eau,



sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



fermer le robinet à l'aide de la serviette.



Les mains sont prêtes pour le soin.

Restauré, le Pont Neuf va retrouver son éclat

Le plus vieux pont de Paris a entamé au printemps la dernière phase de sa restauration. Sept mois de travaux seront nécessaires afin de rénover la place du Pont-Neuf, sur laquelle trône la statue équestre d'Henri IV.



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

POUR CETTE DERNIÈRE ÉTAPE de rénovation historique, les échafaudages se sont installés au centre du pont.

Au programme : restauration des garde-corps et des murs de soutènement de la place du Pont-Neuf (Paris Centre). Construit entre 1578 et 1607, le Pont-Neuf avait déjà fait l'objet de travaux de restauration. Un chantier de 18 ans, achevé en 2007, avait notamment permis la rénovation de chacune des douze arches de ce pont, long de 238 mètres.

Des vitraux contre les cadenas

Ce projet de restauration de 850 000 € prévoit notamment la rénovation des garde-corps du terre-plein central. Cette remise en état s'accompagnera de la mise en place de vitraux (comme pour le pont des Arts et le pont de l'Archevêché) afin de limiter la pose de cadenas qui dénaturent et mettent en péril l'édifice. Le chantier sera aussi l'occasion de restaurer les murs de soutènement de la place du Pont-Neuf ainsi que quelques mascarons (ornements muraux représentant un masque), nettoyés et rénovés.

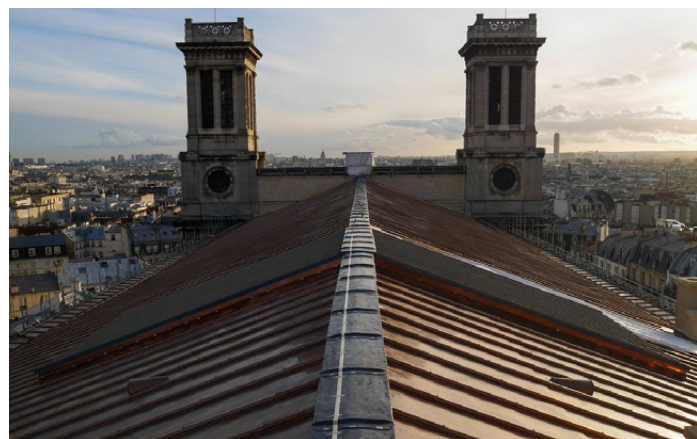
Si aujourd'hui le Pont-Neuf est le plus vieux pont de Paris, il était une véritable nouveauté au moment de son édification. Plus long pont de la capitale à l'époque, c'était aussi le premier à traverser intégralement la Seine. Contrairement à l'usage, aucune habitation ne fut construite dessus. Il accueillit par ailleurs... le premier trottoir de Paris !

Une nouvelle toiture pour l'église Saint-Vincent-de-Paul

Après 18 mois de travaux, la couverture de cette église emblématique du 10^e arrondissement a fait peau neuve, passant du vert au cuivre doré.

RÉALISÉE EN ARDOISES lors de sa conception, la couverture de cet édifice inauguré en 1844, fût remplacée par du cuivre en 1879. C'est cette toiture, dont l'étanchéité n'était plus assurée, qui a été totalement remplacée. Chaque feuille de cuivre, de 2m par 56 cm, a été assemblée une à une par une équipe de 18 personnes pendant 18 mois.

La toiture de l'église est entourée de frises moulées en fonte ou bronze qui composent les ornements. Les éléments existants ont été déposés, restaurés et remis à leur place d'origine. La couleur, d'un vert profond, respecte également le décor du XIX^e siècle. Ce chantier, qui s'est étalé d'août 2019 à mars 2021, a aussi permis le remplacement des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales, de restituer la couverture de la chapelle axiale en cuivre et de restaurer les toitures et les vitraux plafonniers.



Les abords de Notre-Dame vont aussi faire peau neuve

D'ICI 2024, NOTRE-DAME DE PARIS devrait avoir retrouvé une partie de son visage d'avant le terrible incendie d'avril 2019. Mais des changements sont aussi prévus tout autour : dans le cadre des travaux de restauration de la cathédrale, la Ville de Paris a prévu de réaménager son parvis, dont elle est propriétaire. Les abords de la cathédrale vont donc être repensés et réaménagés, afin de mieux la mettre en valeur et accueillir ses visiteurs. Lors d'une délibération votée le 15 avril au Conseil de Paris, un budget de 50 millions d'euros a été alloué. La délibération expose aussi le projet général et les concertations qu'il nécessite, son financement, le calendrier prévisionnel et sa gouvernance avec l'État et le diocèse. Surtout, elle prévoit une phase de concertation citoyenne qui viendra nourrir le cahier des charges. Concrètement, le réaménagement concernera :

- le parvis et ses espaces souterrains comprenant la crypte archéologique et un parking sur deux niveaux ;
- les squares Jean XXIII et de l'Île-de-France (situés derrière la cathédrale) jusqu'à la pointe de l'Île de la Cité ;
- les quais de Seine, haut et bas ;
- les rues adjacentes (rue du Cloître-Notre-Dame, rue de la Cité, quai de l'Archevêché).

Le projet devra minimiser le bilan carbone tout au long de l'opération (choix des matériaux et mode opératoire des travaux). L'utilisation du sous-sol du parvis (actuellement occupé par un parking public) participe à cet enjeu.



L'ancien Ehpad Belleville a été renommé Sara Weill-Raynal

© ClemPix

L'ancien Ehpad Belleville réaménagé et rebaptisé

REBAPTISÉ « SARA WEILL-RAYNAL » en hommage à l'ex-médecin et militante socialiste parisienne, l'ancien établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Belleville dans le 20^e arrondissement accueille depuis mai ses nouveaux résident-e-s, après cinq années de restructuration. L'Ehpad Sara Weill-Raynal, s'adapte désormais aux enjeux actuels en offrant une meilleure prise en charge du vieillissement et de la perte d'autonomie.

Une rénovation tournée vers le confort et la qualité de vie des résident-es

« Tous les espaces, les chambres et leurs salles de bains, ont été adaptés pour la circulation des personnes à mobilité réduite. La signalétique, novatrice, a aussi été pensée pour les personnes handicapées : sur les mains courantes les niveaux sont indiqués en braille, il y a des boucles magnétiques pour les malentendant-es » explique Camille Guérif, cheffe de projet au service des travaux et du patrimoine du Centre d'action sociale de la Ville de Paris. « Autre exemple : les chambres sont équipées de rails de transfert, c'est une véritable aide supplémentaire pour les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer seules mais aussi pour les soignant-es ».

Sa réhabilitation a permis de répondre aux normes de développement durable, d'optimiser les conditions de travail des personnels, notamment dans le cadre de la lutte contre les troubles musculo-squelettiques et d'assurer l'ergonomie des locaux et des équipements. Il s'agit d'une rénovation complète d'un bâtiment qui était pensé à la base pour accueillir des personnes autonomes présentant peu de difficultés de mobilité. La structure permet désormais d'accueillir dans les meilleures conditions des personnes de tous profils gériatriques. Une nouvelle unité de vie protégée pour les personnes souffrant de troubles du comportement ou démentiels a été créée et de nouveaux espaces de vie ont été aménagés à chaque étage. « Les parties communes ont été entièrement repensées : nous avons voulu créer au coeur de l'Ehpad un espace de convivialité rassemblant un centre de soins, une salle à manger adaptée et son office, pour que les activités collectives rayonnent autour de ce centre névralgique ».

L'Ehpad Sara Weill-Raynal peut accueillir jusqu'à 94 résident-es. Sa gestion est mutualisée avec l'Ehpad Hérold (19^e) : les deux établissements partagent la même équipe de direction, leurs infirmier-es de nuit et leurs équipes d'animation.

Résidence Sara Weill-Raynal

180, rue Pelleport 75020 Paris • Tél. 01 87 04 03 02 • Fax. 01 87 04 02 98
Courriel : casvp-ehpad-saraweillraynal@paris.fr / Directeur: Vincent Werbrouck

UNIVERSITÉ
PERMANENTE
DE PARIS
L'ÉTÉ
DES
SENIORS

CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

L'Université Permanente de Paris : demandez le programme !

L'UPP PROPOSE dans le cadre de son programme de l'été, dès le début du mois de juillet, un large programme de conférence et de visites guidées.

Vous pourrez retrouver les filières habituelles comme la littérature, avec les conférences théâtralisées autour d'un cycle sur la comédie et l'amour, la civilisation (cycle autour des châteaux médiévaux) et la musique avec un cycle de conférences illustrées par une sélection d'extraits musicaux interprétés au piano, ou encore les beaux-arts. À travers Paris, les seniors vont pouvoir également découvrir des quartiers insolites et historiques de la ville ainsi que ses jardins. Ces activités gratuites sont proposées aux seniors parisiens, retraités ou pré-retraités de 55 ans, et aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez le programme complet de l'Université Permanente de Paris (session été 2021) sur Paris.fr

PROFITEZ DE VOTRE

Enfin nous y sommes!

Alors que les beaux jours sont revenus, cet été est synonyme de reprise progressive d'une « vie plus normale », faite de sorties, d'activités culturelles à redécouvrir seul-es, en couple, entre ami-es ou en famille, sous le soleil de Paris ou dans ses nombreux musées, théâtres et cinémas. Depuis le 19 mai et jusqu'à la rentrée, une vaste offre culturelle, sportive et de loisirs vous est proposée, afin que chacun-e, petit-es et grand-es, puisse profiter pleinement de la capitale et répondre à ses envies, toujours dans le respect des protocoles sanitaires de rigueur. Suivez le guide d'un été déconfiné!



© Joséphine Brueder/Ville de Paris

La saison des festivals!

Paris fait la part belle aux festivals. Il y en a pour tous les goûts et dans tous les styles. Musique, cinéma, théâtre... À vous de composer votre été selon vos envies!

☀️ Profitez du beau temps pour flâner dans les parcs et jardins de la capitale, qui réservent de belles surprises tout au long de l'été. Cet été encore, le jardin des Tuileries accueille 60 attractions et manège le temps de la **Fête des Tuileries** aux mois de juillet et août. De quoi ravir les petits et grands enfants dans l'un des plus beaux espaces verts de la ville.

☀️ Le canal de l'Ourcq passe également à l'heure estivale avec son **Été du Canal** (14^e édition, du 3 juillet au 15 août) où des ateliers, des croisières, des mini-concerts, des balades guidées (à pied, en vélo ou en canoë), et autres événements festifs ou sportifs sont organisés à la belle saison.

+ **infos:** www.tourisme93.com

☀️ Pour les férus de musique classique, le **Festival européen jeunes talents**, véritable tremplin artistique, est l'occasion de découvrir de jeunes musiciens

tout en appréciant les œuvres de Ravel, Schumann, Mendelssohn ou encore Bartók.

+ **infos:** www.jeunes-talents.org

☀️ Du côté du spectacle vivant, le **Festival Paris l'été**, du 12 juillet au 1^{er} août, met à l'honneur le théâtre, la danse, le cirque, la musique, la performance et l'installation. Les spectacles – dont certains sont gratuits – sont proposés dans des lieux culturels et sur des sites en plein air à Paris et en Seine-Saint-Denis.

+ **infos:** www.parislete.fr

☀️ Au Parc Floral, l'été rime avec festivités! De début juillet à début septembre, le parc accueille le **Paris jazz festival**, le **festival Classique au vert** et le festival **Les Pestacles** pour vous faire profiter des plus belles soirées de l'année.

+ **infos:** festivalsduparcfloral.paris

☀️ Entre juin et septembre, l'insolite festival **Opéra en plein air** offre des concerts

lyriques dans des lieux d'exception du patrimoine francilien, comme le domaine départemental de Sceaux, le domaine national de Saint-Germain-en-Laye ou encore l'Hôtel national des Invalides. De quoi profiter des plus grands airs du répertoire dans des écrans hors du commun.

+ **infos:** operaenpleinair.com

☀️ Véritable rendez-vous incontournable, le festival **Rock en Seine** revient faire battre le cœur des amateurs de musique chaque dernier week-end d'août. Cette année, on attend donc l'événement du 27 au 29 août 2021 au Parc de Saint-Cloud.

+ **infos:** rockenseine.com

☀️ Si vous préférez un film à la belle étoile – et si la situation le permet cette année! – le **festival Silhouette** propose des projections dans divers lieux du 19^e arrondissement, dont le parc de la Butte du Chapeau Rouge, comme les années précédentes.

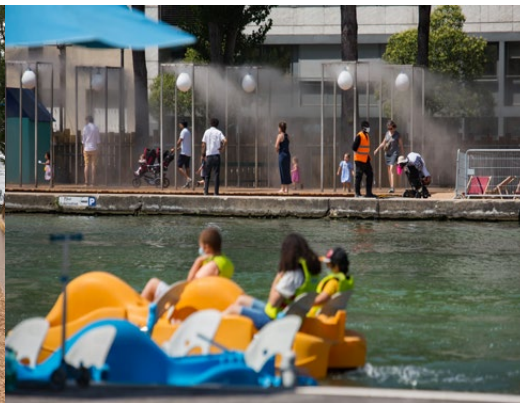
ÉTÉ DÉCONFINÉ!

Paris plage: le programme d'un été en plein air

Les beaux jours marquent le retour d'un rendez-vous incontournable parisien: Paris Plages. Du 10 juillet au 22 août, animations culturelles et sportives, baignades et détente vous attendent sur les rives de la Seine et le bassin de la Villette. Cette année, un petit nouveau rejoint les rangs, avec le Jardin du Trocadéro qui sera entièrement dédié au sport.



© Jean-Baptiste Gurliat/Ville de Paris



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

Sur les rives de Seine

Comme chaque année, Paris Plages vient s'installer sur les rives de Seine. Détente et loisirs seront de mise dans ce cadre exceptionnel, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Petits et grands pourront profiter des activités proposées au bord de l'eau :

- Pratique du tai-chi, tous les jours de 10 h à 12 h au pied du Pont Neuf.
- Babyfoot, tous les jours de 13 h à 19 h sous le Pont au Change.
- Pétanque, tous les jours de 10 h à 22 h au pied du pont Louis-Philippe.
- Jeux géants, tous les jours 11 h à 18 h, square de l'Hôtel de Ville.
- Des expositions en plein air seront également proposées aux visiteurs (une en contrebas de la rampe du Châtelet et une en contrebas de la rampe Célestins).

Sur le bassin de la Villette

C'est le lieu privilégié de la jeunesse et des familles, avec du sport, des activités nautiques et de la baignade :

- Les sports nautiques : canoë kayak, kayak polo, stand up paddle, pédalos, vélos pédalos, petite embarcation (pour les petits).
- Et aussi : babyfoot, pétanque, pratique du tai-chi et, pour les plus petits,

trampolines et animations pour les 3-7 ans avec les Ludo Plages.

- Les bassins de baignade : les traditionnels bassins de baignade seront également proposés dans les centres sportifs Léo-Lagrange (12^e), Louis-Lumière (20^e) et au stade Carpentier (13^e).

Les jardins du Trocadéro

Nouveauté de l'été 2021 : Paris Plages investit le Trocadéro du 17 juillet au 13 septembre avec un site dédié au sport. Une enceinte éphémère sécurisée accueillera notamment les **retransmissions des Jeux olympiques** (du 24 juillet au 9 août) et paralympiques de Tokyo (du 25 août au 6 septembre), **du championnat d'Europe de Basket 3 x 3, d'un événement international de skateboard ainsi que plusieurs autres manifestations culturelles et sportives.**

Le bois de Vincennes: la tendance de l'été 2021

À l'instar du tube de l'été, les beaux jours à Paris voient fleurir chaque année des lieux canons qui se voient vite assiégés par les Parisien-nes et touristes de passage. Cette fois, il y a de fortes chances pour que l'épicentre des festivités se trouve du côté du bois de Vincennes.

Pour attirer les foules des quatre coins de la capitale, trois terrasses iconiques de Paris s'installent dans le bois de Vincennes et dévoilent chacune un concept insolite. Il y a d'abord la Bamba, ex-Jardin Suspendu qui pose à nouveau ses valises dans le Parc Floral. Du côté de la Porte Dorée, c'est esprit guinguette avec le célèbre Rosa Bonheur qui débarque ! Enfin Le Chalet du Lac, adresse phare du bois de Vincennes, crée la surprise en installant carrément une plage géante.

Sport capital à tout âge: inscrivez-vous!

À partir de cet été, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), propose aux Parisien-nes de 55 ans et plus, adhérent-es des clubs seniors, un programme d'activités sportives variées et adaptées aux seniors: pilates, zumba, tai-chi, marche nordique, gym douce renforcée, qi gong...

Les séances se dérouleront par petits groupes de 10 à 15 personnes, dans les différents clubs seniors de la ville. Les inscriptions ouvrent très prochainement !

+ infos: Paris.fr

courriel: casvp-club-seniors@paris.fr

Un été au musée!

Après huit mois entre parenthèses, les loisirs et la culture ont enfin pu reprendre fin mai. Si les dates de réouverture de tous les musées ne sont pas encore toutes confirmées, plusieurs sont prêts pour vous accueillir comme le Louvre, Orsay et Pompidou pour ne citer qu'eux. En juillet, dernière chance de voir certaines expositions phares de l'année, comme *Les Olmèques et les cultures du golfe du Mexique* au musée du quai Branly - Jacques Chirac (jusqu'au 25 juillet), Paul Signac au Musée Jacquemart-André (jusqu'au 19 juillet), *Divas, d'Oum Kalthoum à Dalida*, à l'Institut du Monde Arabe (jusqu'au 25 juillet). Une seule contrainte: pensez à réserver vos billets à l'avance.

remises à carrosses, à l'aménagement de la cour intérieure, en passant par l'installation de bornes interactives et multilingues, c'est toute la visite qui s'en trouve repensée et enrichie. Les nouvelles acquisitions, comme une sculpture en plâtre de Quasimodo, réservent aussi de belles surprises au public.

La Maison de Victor Hugo
6 places des Vosges (Paris Centre)
www.maisonsvictorhugo.paris.fr



La Bourse de Commerce - Collection Pinault enfin inaugurée

Le 22 mai, la collection d'art contemporain de François Pinault a ouvert dans l'ancienne Bourse de Commerce. Grand amateur d'art, l'homme d'affaires a acquis au fil des ans plus de 5 000 œuvres, bâtissant une collection parmi les plus cotées au monde. Elle s'épanouira désormais tout contre le quartier des Halles, dans un édifice entièrement rénové, transfiguré par l'architecte japonais Tadao Ando, génie du minimalisme et lauréat du prix Pritzker (le « prix Nobel » d'architecture).

2, rue des Viarmes (Paris Centre)
www.pinaultcollection.com

CONSIGNES SANITAIRES

► Depuis le 9 juin

► Les cinémas et salles de spectacle peuvent se remplir à hauteur de 65 %. Les festivals de plein air et assis peuvent accueillir jusqu'à 5 000 personnes, avec « pass sanitaire » (exigé à partir de 1 000 participants). Couvre-feu repoussé à 23 h.

► À partir du 30 juin

► Fin de restrictions, jauges et plafonds pour les commerces, musées, bibliothèques, cinémas et salles de spectacles. Les concerts pourront reprendre, avec un protocole sanitaire qui reste à définir et un plafond fixé par le préfet, aussi en charge de celui des festivals en plein air debout.



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

👁 Simone Veil, l'expo événement

La salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville accueille depuis la fin mai une exposition exceptionnelle consacrée à Simone Veil, femme politique et pionnière des droits des femmes en France, disparue en 2017. Simone Veil aura sa vie durant transcendé sa condition de victime (elle fut déportée à Auschwitz), pour devenir actrice de sa propre histoire comme de celle de la France. À travers de nombreux documents issus de ses archives personnelles, l'événement rend hommage à son parcours hors du commun, entre son engagement pour l'Europe, son combat pour la dépénalisation de l'avortement et son action pour préserver la mémoire de la Shoah et des personnes déportées.

👁 La réouverture tant attendue du musée Carnavalet

Fermé durant 4 ans pour d'indispensables travaux de rénovation, le musée Carnavalet avait besoin de faire peau neuve pour accueillir ses publics et valoriser ses œuvres dans les meilleures conditions. Riche de plus de 3 800 pièces, le parcours a été réinventé pour proposer une expérience de visite inédite. Il se déploie désormais au rythme des grandes dates de la ville, une visite chronologique toutefois parsemée d'incises thématiques qui permettent des gros plans sur des personnages, des sujets, des objets méritant à eux seuls le détour.



© Jean-Baptiste Gurliat/Ville de Paris

Et si l'ample rénovation allège la scénographie, le musée conserve ce côté labyrinthique et foisonnant qui fait également son charme. Les salles s'enchaînent toujours en chapelets riches d'œuvres en cascade et de décors reconstitués, telle la célèbre chambre de Marcel Proust...

À noter que pour sa première exposition thématique, et jusqu'au 31 octobre, le musée met en lumière l'importance de Paris dans la vie et l'œuvre d'Henri Cartier-Bresson, l'un des plus grands photographes français du xx^e siècle. Le musée revisite les liens tissés par l'artiste avec une ville où il a toujours habité et qui l'a nourri artistiquement.

23, rue de Sévigné (Paris Centre)
www.carnavalet.paris.fr



© Emilie Chaix / Ville de Paris

👁 La Maison de Victor Hugo flambant neuve

« Un lieu de délectation et de plaisir. » Voilà comment Gérard Audinet, directeur de la Maison de Victor Hugo (4^e), qualifie le musée dédié à la vie du romancier, prêt à rouvrir après plusieurs mois de travaux. De la création d'un café dans les anciennes



« La passion a pris le pouvoir quand j'ai pris ma retraite ! »

Parisien néo-retraité, féru de théâtre et auteur à ses heures, animateur radio, organisateur de soirées culturelles ou de balades le long de la Seine, Yves Chevalier fait partie de ces passionné-es, qui contribuent, dans l'ombre, à la foisonnante vie culturelle et associative de notre capitale. Rencontre.

Vous êtes très impliqué dans la vie culturelle locale et animez notamment une émission de radio, vous pouvez nous en dire plus sur cette passion tardive ?

Oui, j'ai 69 ans et lorsque j'ai pris ma retraite la passion a pris le pouvoir ! (rires) Dans cette nouvelle petite vie, la petite radio associative FPP (Fréquence Paris Plurielle) a eu un rôle très important. J'y ai rencontré une nouvelle famille et j'y présente depuis près de 10 ans l'émission *Théâtre sans frontières*. On parle de l'actualité des théâtres parisiens, je reçois des artistes, des gens passionnés, des personnalités du théâtre, comme Annie Vergne, la directrice du Guichet Montparnasse, qui est venue il y a quelques semaines, ou Michel Roger, de la compagnie Jolie même à Saint-Denis, avec qui nous avons fait une émission pour l'anniversaire de la Commune de Paris.

Avant ma retraite il y a 5 ans, j'ai connu de longues périodes de chômage. Durant celles-ci, ces émissions de radio m'ont permis d'entretenir un lien social, de rester debout et connecté au monde culturel. J'avais alors lancé *Théâtre*

sans frontières et *Le rendez-vous des auteurs* sur FPP ainsi que des rencontres culturelles sur Radio Pays (fréquence située à Montreuil et qui n'émet plus depuis 2015). J'ai commencé la radio grâce à des collègues qui n'arrêtaient pas de me dire : « Yves, tu as une voix théâtrale, tu devrais faire de la radio ! ». Je les ai pris au pied de la lettre et suis allé taper aux portes de quelques radios associatives : Radio Aligre, Radio Notre-Dame, Yvelines radio, puis FPP... Et puis j'habite à 800 m de la Maison de la radio, je suis un enfant de France Inter. J'organise aussi de petits spectacles, comme au cabaret Culture rapide à Belleville où j'ai monté deux scènes l'an dernier. Là, je viens de terminer une comédie rétro, dans l'esprit d'Audiard, que j'aimerais pouvoir monter à la rentrée, ça s'appelle *Les arnaqueurs de Paname*.

Et parmi toutes ces activités, vous trouvez aussi le temps de lire *Paris info seniors*...

Oui, régulièrement ! Je me le procure souvent dans les restaurants Émeraude de la Ville de Paris où je trouve d'ailleurs que l'on y mange extrêmement bien !

Je m'étais même lancé dans la rédaction, sans autre prétention que de me divertir, de courtes critiques gastronomiques de ces restaurants. Je crois que dans une autre vie j'aurais adoré faire ce métier ! (rires). À une autre époque de ma vie je vendais des abonnements au *Figaro* et à *France soir* aux directeurs de brasserie de Paris et c'est un milieu qui m'a toujours attiré. Je considère que nous avons beaucoup de chance d'avoir ces restaurants solidaires, et je pèse mes mots ! D'abord car on y mange bien mais aussi car ce sont des lieux d'échanges, de rencontres, de lien social. C'est essentiel, surtout en ce moment. Ces dernières années, il m'est arrivé de traverser des moments d'isolement, de solitude et ces restaurants m'ont alors beaucoup aidé. Je vais notamment à Oscar Roty dans le 15^e ou au restaurant Le Prince dans le 7^e. On y est toujours très bien reçu, le personnel est adorable !

L'été arrive, quels sont vos lieux de promenades favoris en cette période à Paris ?

Sur le site *onvasortir.com*, je propose aux retraités parisiens des balades dominicales le long des berges de Seine. Il s'agit d'une bonne promenade d'au moins 4 h qui part du pont Mirabeau jusqu'à l'Hôtel de Ville et se termine à un endroit que peu de gens connaissent finalement : le port de l'Arsenal, où on a l'impression de larguer les amarres en plein Paris. Je m'y sens comme au bout du monde ! Je trouve ça très apaisant de marcher au bord de l'eau, même en ville. J'ai aussi découvert récemment le champ de courses d'Auteuil et son immense parc. Lorsque je m'y promène j'ai l'impression d'être loin de tout. J'aime me promener aussi dans le 13^e, le 14^e, le 15^e, même le long du canal de l'Ourcq jusqu'à Pantin ou encore autour du lac du bois de Boulogne : on y trouve le chapiteau du cirque Gruss, qui est superbe et, un peu plus loin, le cirque Romanes que j'aime beaucoup. Enfin, j'ai pris goût depuis quelques années aux promenades fluviales, organisées en été sur des petites péniches depuis le bassin de la Villette : je trouve ça incroyablement dépaysant, j'en avais presque une addiction !

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF POUR BÉNÉFICIER D'UN CONTACT EN CAS D'ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS

DASES 2021 - REFLEX
Code 09

Les renseignements ci-dessous sont recueillis par la Ville de Paris dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental piloté par l'État et mis en œuvre par le préfet de police pour des risques exceptionnels. Cette inscription est facultative et s'inscrit dans une démarche volontaire.

Bulletin à renvoyer à : **Ville de Paris - DASES**
Sous-direction de l'autonomie BAPA - 94/96 quai de la Rapée
75012 Paris
OU inscription par téléphone **3975** (appel gratuit), pour un traitement plus rapide **OU** bulletin à remplir sur le site internet **paris.fr/fichier REFLEX**

Identification du (des) bénéficiaire(s) (Un bulletin par foyer)

Personne à inscrire :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Autre personne vivant au domicile :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lien avec la personne inscrite :

Si un seul nom figure sur le bulletin, précisez si vous vivez seul-e : Oui Non

Domicile (Remplissez soigneusement toutes les rubriques)

Adresse :

Bât. : Hall : Escalier : N° porte : Code(s) d'entrée : Étage :

Dernier étage : Oui Non Ascenseur : Oui Non Code postal : Ville : **PARIS**

Tél. portable : Autre n° : | Tél. portable : Autre n° :

Courriel : | Courriel :

Avez-vous une télalarme ? : Oui Non | Oui Non

Percevez-vous l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ? : Oui Non | Oui Non

Votre situation de handicap est-elle reconnue par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ? : Oui Non | Oui Non

IMPORTANT : précisez vos dates d'absences prévues entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. **Si ces dates changent, n'oubliez pas de nous le signaler en appelant le 3975.**

Personnes de votre entourage à prévenir (conjoint, enfant, famille, voisin, ami, gardien...)

Coordonnées du médecin traitant (mention facultative)

Coordonnées d'une personne intervenant à domicile (aide à domicile, femme de ménage, infirmière, kiné...)

Si vous remplissez ce questionnaire pour le bénéficiaire avec son accord, précisez vos coordonnées

Juin :

Juillet :

Août :

Septembre :

1) Nom et prénom :

Lien avec le bénéficiaire :

Téléphone (prioritairement le portable) :

2) Nom et prénom :

Lien avec le bénéficiaire :

Téléphone (prioritairement le portable) :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nom et prénom :

Lien avec le bénéficiaire :

Téléphone de l'intervenant à domicile :

Nom du service d'aide à domicile :

Téléphone du service d'aide à domicile :

Représentant légal : Oui Non

M. Mme

Nom et prénom :

Lien avec le bénéficiaire :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

En m'inscrivant, je suis informé e que la Ville de Paris peut procéder à des recherches d'informations dans d'autres bases de données de la ville pour faciliter la prise de contact après plusieurs tentatives infructueuses. Ces informations peuvent être des numéros de téléphone de contact, données d'état civil ou coordonnées de résidence-senior.

Paris, le :

Signature obligatoire :

J'accepte d'être contacté-e par « Paris en compagnie » afin que me soient proposés des accompagnements gratuits pour mes déplacements et promenades.

Les données communiquées par téléphone ou par ce bulletin d'inscription seront utilisées dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Elles sont recueillies et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité. Elles sont conservées dans un fichier, établi en application des modalités fixées au décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, et inscrit au registre des traitements de la Ville de Paris. En application des dispositions du règlement européen relatif à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que d'un droit de rectification de ces données. Si vous souhaitez exercer ces droits, obtenir communication de données vous concernant ou être radié-e du registre nominatif, veuillez-vous adresser à la Ville de Paris, DASES, Sous-direction de l'autonomie BAPA, 94/96 quai de la Rapée 75012 Paris, ou par téléphone au 3975 (appel gratuit).